

POLITIQUE culturelle



Notre culture... d'hier à demain!

2016-2026

M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

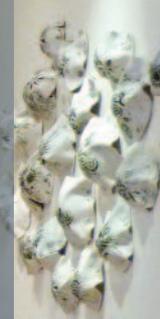


Table des matières

1



Mot du préfet de la MRC	3
Mot du président du Comité de développement culturel	3
Préambule	4
Rôle de la MRC	5
Portrait démographique	6
Portrait géographique	7
Portrait culturel	8
Renouvellement de la politique culturelle	10
Priorités	12
Principes directeurs	12
Orientations et objectifs	13
Mise en œuvre	14
Remerciements	14





Mot du préfet de la MRC

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons la Politique culturelle 2016-2026 de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu. Véritable mise à jour culturelle, cette politique est un cadre de référence démontrant l'importance et la force de la culture sur notre territoire.

La politique culturelle du Québec de 1992 stipulait que « *la culture est indissociable de la population parce qu'elle contribue à la qualité de la vie en y faisant entrer le rêve et l'imaginaire* ». À mes yeux, cette affirmation est pleine de vérité et de sens. C'est entre autres grâce à plus de 500 artisans, artistes, concepteurs, interprètes, techniciens, historiens et travailleurs culturels que notre territoire offre une qualité de vie enviable.

Ensemble, participons au développement de notre culture et encourageons-la sous toutes ses formes. Soyons fiers de notre culture régionale puisqu'elle est diversifiée, attrayante et innovante!

Au nom du Conseil de la MRC, je souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la réflexion et à la rédaction de cette politique culturelle 2016-2026. Merci de votre dévouement!

Le maire de McMasterville et préfet de la MRC,
Gilles Plante



Mot du président du Comité de développement culturel

La culture nous divertit, nous unit, nous touche et nous incite assurément à réfléchir. La culture est partout autour de nous. En plus d'être omniprésente, elle fait du bien! N'est-ce pas deux qualités exceptionnelles?

La devise de cette politique culturelle est *Notre culture... d'hier à demain!* Souvenons-nous de l'héritage culturel que nous ont laissé nos prédécesseurs et poursuivons dans cette direction afin de laisser à notre tour cette richesse aux générations futures. Le défi? Personnellement, je pense que c'est de prioriser les projets culturels. À vrai dire, j'aimerais tous les faire, tous en même temps!

Vous découvrirez que la politique culturelle met de l'avant quatre orientations majeures, découlant de grands principes directeurs. Par ailleurs, le plan d'action qui suivra sera en quelque sorte le prolongement tangible de cette politique culturelle.

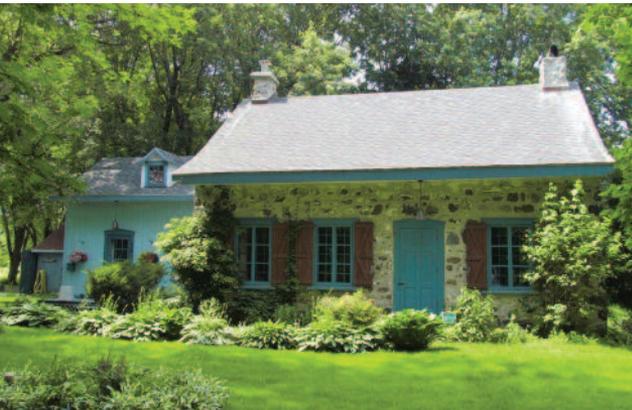
Finalement, je souhaite remercier le ministère de la Culture et des Communications pour son soutien financier dans les projets culturels de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu. Merci également aux membres du Comité de développement culturel pour leur apport significatif. À tous les acteurs du milieu culturel, merci pour votre engagement, votre talent et de faire vivre notre culture et notre patrimoine dans la vallée du Richelieu!

Le maire de Mont-Saint-Hilaire et président du Comité de développement culturel de la MRC,
Yves Corriveau

Préambule

La M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté sa première politique culturelle en 2005, suite à une recommandation de la Table culturelle de la vallée du Richelieu, dont les travaux se sont échelonnés de 1995 à 2008. En 2010, la MRC s'est dotée d'un comité de développement culturel, a signé une entente avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) et a procédé à l'embauche d'une ressource au développement culturel, par le biais d'un programme du MCCQ alors en vigueur, Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP).





5

6

Rôle de la MRC

Avant d'aborder la question du développement culturel, il est essentiel de décrire brièvement ce qu'est une MRC. La municipalité régionale de comté (MRC) se définit comme une entité qui regroupe des municipalités d'une même région d'appartenance en vue d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ainsi que le Code municipal.

En ce qui concerne la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, il s'agit d'une institution supramunicipale, à portée régionale, qui regroupe 13 municipalités d'une même région d'appartenance. Les principaux champs d'activités de la MRC sont l'aménagement du territoire, le développement culturel, l'évaluation foncière pour certaines municipalités, la gestion des cours d'eau, la gestion des matières résiduelles et l'organisation des services incendie.

Portrait démographique

En 2016, la population totale de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est de 123 071 citoyens et le territoire est réparti en 13 municipalités de la façon suivante :

MUNICIPALITÉS	2016	
	Population*	Proportion MRC
Beloeil	21 998	17,87%
Carignan	8 896	7,23%
Chambly	28 521	23,17%
McMasterville	5 690	4,62%
Mont-Saint-Hilaire	18 845	15,31%
Otterburn Park	8 387	6,81%
Saint-Antoine-sur-Richelieu	1 669	1,36%
Saint-Basile-le-Grand	17 008	13,82%
Saint-Charles-sur-Richelieu	1 651	1,34%
Saint-Denis-sur-Richelieu	2 279	1,85%
Saint-Jean-Baptiste	3 184	2,59%
Saint-Marc-sur-Richelieu	2 161	1,76%
Saint-Mathieu-de-Beloeil	2 782	2,26%
Total MRC	123 071	100,00%

*Gazette officielle du Québec, décembre 2015, décret numéro 1125-2015.



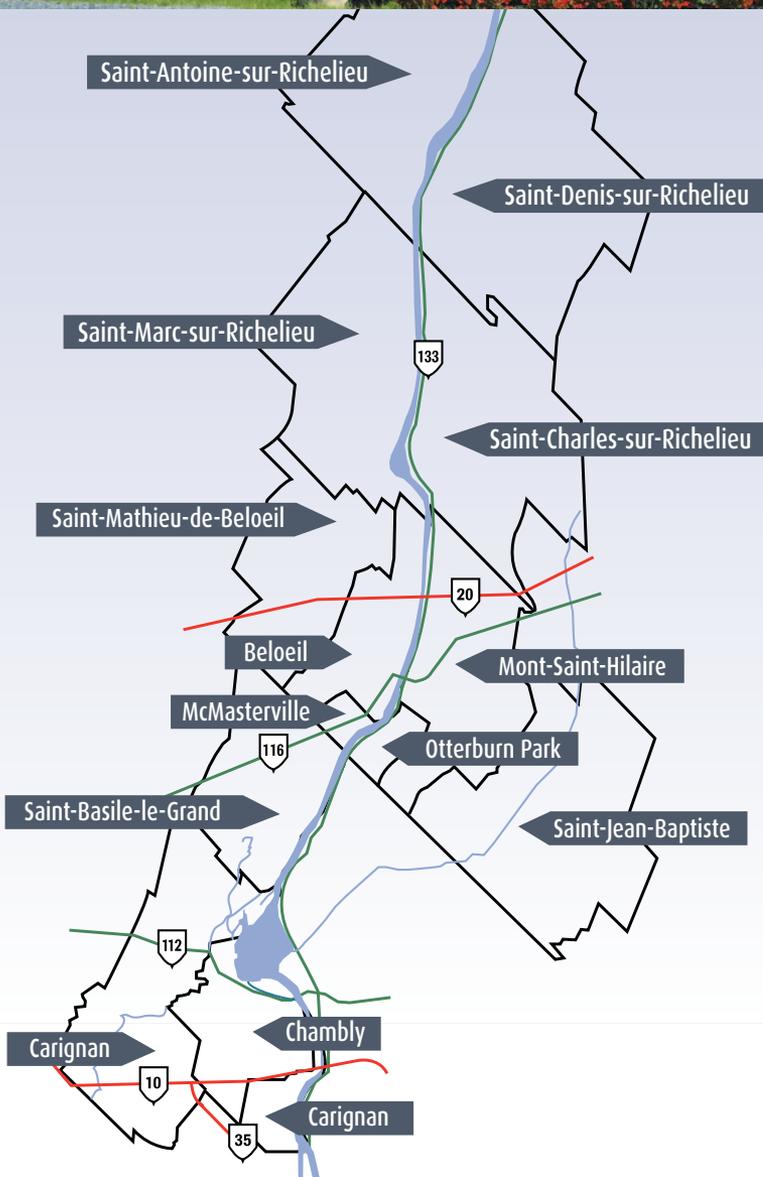


Portrait géographique

La MRC se situe dans la région administrative de la Montérégie qui elle-même regroupe 177 municipalités. La superficie totale de la MRC est de 605 km² et sa superficie terrestre est de 588 km².

La rivière Richelieu et le mont Saint-Hilaire constituent les deux éléments du patrimoine paysager du territoire qui offrent aux résidants un environnement exceptionnel et qui attirent certainement les visiteurs par leur beauté.

La rivière traverse, du sud au nord, l'ensemble du territoire sur une distance d'environ 63 km, alors que le mont Saint-Hilaire, reconnu patrimoine mondial par l'UNESCO, est la plus haute des montérégiennes avec ses quelque 410 mètres d'altitude.



La vitalité culturelle contribue à définir l'identité du territoire de la vallée du Richelieu, dont le rayonnement s'étend partout au Québec. La MRC se démarque par le très grand nombre d'artistes ou d'organismes à vocation culturelle présents sur son territoire. Ces artistes, artisans et travailleurs culturels habitent et/ou ont leur atelier dans une des 13 municipalités du territoire. Certains d'entre eux jouissent même d'une notoriété nationale et internationale.

12

Portrait culturel

De grands artistes, tels Ozias Leduc, Paul-Émile Borduas et Jordi Bonet, ont vécu sur le territoire et en ont impressionné et inspiré plus d'un.

Une première politique culturelle, fruit d'une collaboration entre la MRC et les artistes membres de la Table culturelle de la vallée du Richelieu a été adoptée par la MRC en 2005. Tous reconnaissent l'importance d'une action concertée au plan régional, pour favoriser un développement culturel harmonieux à l'échelle du territoire.

Parallèlement, la MRC s'engageait à former un comité de développement culturel qui accompagnerait le Conseil dans ses décisions. C'est en janvier 2010 que s'est constitué le premier Comité de développement culturel de la M.R.C de La Vallée-du-Richelieu.

Composé de trois maires et de quatre représentants du milieu culturel, le Comité a un rôle consultatif et travaille en étroite collaboration avec la ressource en développement culturel de la MRC.



Le Comité a pour mandat de :

- faire les recommandations nécessaires à la mise en application et au suivi de la politique culturelle adoptée par la MRC;
- définir les orientations du plan d'action, effectuer le suivi et en faire rapport au Conseil;
- consulter et représenter le milieu culturel, favoriser la concertation entre les intervenants culturels tout en maximisant la collecte et la distribution de l'information.

La MRC travaille avec l'ensemble des 13 municipalités du territoire et par le fait même le Comité contribue à l'élaboration de multiples projets. Chacune des municipalités réalise ses propres activités ou événements culturels et la MRC diffuse le travail des artistes, des regroupements et des organismes culturels, en permettant ainsi aux citoyens de se rapprocher du monde des arts et de la culture.

La MRC désire encourager, chez ses citoyens, le sentiment d'appartenance à notre région riche d'histoire et de patrimoine et dotée de créateurs aux talents diversifiés. Quel que soit son niveau de pratique artistique, le citoyen de la MRC, qu'il soit professionnel, amateur, ou pratiquant une activité de loisir culturel, exerce son art dans des disciplines très variées : artisanat, arts de la scène, arts visuels, histoire patrimoine et muséologie, littérature lettres et communications, métiers d'art, etc.



Notre culture... d'hier à demain!

Quelques données...

Les plus récentes statistiques recueillies auprès des municipalités, en août 2015, confirment que :

- au-delà de 500 artistes, artisans, travailleurs culturels sont actifs sur le territoire;
- plus de 100 organismes, compagnies, ateliers de création et de production ainsi que plusieurs lieux de diffusion sont existants dans la MRC;
- nombreux événements spéciaux et festivals sont répertoriés sur le territoire.

Parmi ces statistiques, se retrouvent sur le territoire :

- des bibliothèques;
- des clubs de lecture et des cercles littéraires;
- des sociétés d'histoire;
- deux écomusées (de la porcelaine et de la poterie);
- des églises classées;
- des sites patrimoniaux;
- des monuments aux Patriotes et la Maison nationale des Patriotes;
- le Musée des beaux-arts, la Maison amérindienne, la Maison Paul-Émile Borduas et la Maison Ozias-Leduc;
- des galeries d'art, des maisons de la culture et un centre culturel.

Par ailleurs, les événements sont nombreux et diversifiés sur le territoire :

- symposiums d'art;
- marchés champêtres;
- circuits d'art et de patrimoine;
- visites guidées et conférences historiques;
- créations artistiques en plein air;
- plusieurs expositions;
- spectacles de théâtre, de chant, de musique et de danse;
- divers cours offerts dans plusieurs domaines;
- festival de musique traditionnelle;
- fêtes des voisins, de la famille et les Journées de la culture;
- fête Bières & Saveurs;
- fête des Patriotes.

Renouvellement

de la politique culturelle

15



Parce qu'elle a voulu affirmer l'intérêt qu'elle porte à la vie culturelle, son intention d'intervenir dans l'amélioration de l'accès des citoyens à la culture et sa volonté de miser sur cette richesse pour stimuler le développement régional, la MRC a adopté une première politique culturelle en septembre 2005. À noter que se sont écoulées 11 années depuis l'adoption de la première politique et que la situation a grandement évolué.

Lors d'un forum culturel tenu en 2014 et qui constituait une première démarche pour recueillir les propos du milieu culturel, plusieurs constats ont permis de donner une direction au travail de renouvellement de la politique culturelle. Les participants ont émis plusieurs souhaits qui ont été pris en considération par le groupe de travail formé par la suite, qui s'est activé à revoir le contenu du document de 2005. Ultérieurement, la MRC a tenu une séance de consultation publique le 17 février 2016, afin de présenter aux citoyens le contenu de la politique culturelle actualisée et ainsi renouveler son engagement concernant la culture sur son territoire.

Cette nouvelle politique culturelle s'inscrit donc dans la foulée de la deuxième génération des politiques culturelles des municipalités et MRC du Québec et est garante d'un souci particulier de préserver la culture et le patrimoine de notre territoire.

Il a été essentiel pour ce faire de procéder à une analyse des atouts et des contraintes relatifs à la réalité culturelle de notre territoire.

Atouts

- Patrimoine naturel et diversité du paysage (vallée, montagne, rivière)
- Histoire riche, beauté et valeur du patrimoine religieux et historique, dynamisme des sociétés d'histoire
- Nombreux artistes et disciplines variées
- Ressources dédiées à la culture (MRC et municipalités) et ententes avec le MCCQ
- Présence de lieux gastronomiques, pistes cyclables, variétés des transports et proximité de Montréal
- Citoyens de tous groupes d'âge et forte participation bénévole



Contraintes

- Restrictions budgétaires
- Identité culturelle mal définie
- Infrastructures hôtelières insuffisantes pour la tenue de grands événements
- Proximité de Montréal et de son offre culturelle variée
- Difficultés de certains acteurs du milieu culturel à supporter la logistique et l'aspect financier de leur travail



17

16

Priorités

- Affirmation de notre identité culturelle
- Soutien à nos créateurs et à la création
- Accès et participation des citoyens à la vie culturelle



12



19

Principes directeurs

Les principes directeurs de la politique culturelle 2016-2026 : la politique culturelle souhaite enraciner davantage les valeurs suivantes identifiées en 2005.

- 1-** L'accessibilité à la vie culturelle doit être universelle
- 2-** Les arts et la culture, comme le paysage, sont des attraits majeurs chez nous et participent ainsi activement au développement économique et social
- 3-** Certains artistes et certains lieux sont des ambassadeurs naturels de la région
- 4-** La « rentabilité » de la culture peut se mesurer en termes financiers, mais c'est ailleurs qu'est l'intérêt véritable

18

Orientations et objectifs

20



Orientation 1

Promouvoir et mettre en valeur notre culture

Objectifs

- 1- Reconnaître la contribution des organismes culturels du territoire
- 2- Mettre en valeur l'apport des artistes et des artisans du territoire
- 3- Poursuivre l'intervention de sensibilisation à la culture auprès des élus
- 4- Maintenir une ressource dédiée à la coordination du développement culturel régional

Orientation 2

Renforcer notre identité culturelle régionale

Objectifs

- 1- Conjuguer notre richesse culturelle au tourisme régional
- 2- Accroître la sensibilisation à la protection du patrimoine

Orientation 3

Soutenir notre développement culturel

Objectifs

- 1- Participer à la mise en place de projets culturels régionaux
- 2- Diffuser et promouvoir l'action culturelle sur le territoire

Orientation 4

Favoriser la synergie entre les acteurs culturels de la région

Objectif

- 1- Consolider les liens entre les intervenants culturels de la région

21





Mise en œuvre

La politique culturelle de la MRC étant maintenant actualisée, il faudra élaborer, à partir des orientations et des objectifs précisés, un plan qui permettra d'identifier d'abord et de réaliser ensuite des actions concrètes au niveau culturel sur le territoire de la MRC. À cet égard, un suivi régulier et rigoureux du plan d'action sera réalisé par le Comité de développement culturel pour s'assurer de mettre en valeur les atouts qui ont été identifiés sur le territoire et de remédier aux inconvénients qui pourraient découler des contraintes reconnues.

Remerciements

Membres du Comité de travail

Martin Latulippe – Directeur du service loisirs, culture, vie communautaire, ville de Saint-Basile-le-Grand

Chantal Label – Coordinatrice à la culture, ville de Beloeil

Marilyn Nadeau – Mairesse, municipalité de Saint-Jean-Baptiste

Richard Pelletier – Président de la société d'histoire de Saint-Basile-le-Grand

Johanne Therrien – Agente de développement culturel, M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu

Membres du Comité de développement culturel

France Bergeron – Représentante du milieu culturel, arts médiatiques et communication

Yves Corriveau – Président du Comité, maire, ville de Mont-Saint-Hilaire

Gaëtane Dion – Représentante du milieu culturel, arts visuels

René Fournier – Maire, ville de Carignan

Bruno Huissoud – Représentant du milieu culturel, métiers d'art

Marilyn Nadeau – Mairesse, municipalité de Saint-Jean-Baptiste

Richard Pelletier – Représentant du milieu culturel, histoire et patrimoine

Johanne Therrien – Secrétaire du Comité, M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu

Ariane Levasseur – Communications, M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu

Membres du Comité de développement culturel de 2010 à 2014

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Crédits photographiques

23

Page couverture

Œuvre de Michel Lancelot, artiste d'Otterburn Park, intitulée : *Les migrants* (série de plus de 40 monotypes), réalisée entre 2005 et 2013. Insertion des autoportraits d'Ozias Leduc, à gauche et de Paul-Émile Borduas, à droite (crédit photos autoportraits : ville de Mont-Saint-Hilaire).



24

Page arrière

- Orchestre sur le parvis de l'église Saint-Mathieu, Beloeil – Stéphanie Laurin
- Bac passeur entre les rives de Saint-Antoine-sur-Richelieu et de Saint-Denis-sur-Richelieu – Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

1. Exposition, Maison Villebon – Ville de Beloeil
2. Activité *À la lumière des lanternes*, Saint-Denis-sur-Richelieu – Maison nationale des Patriotes
3. Atelier avec enfants, Saint-Denis-sur-Richelieu – Maison nationale des Patriotes
4. Spectacle sur le parvis de l'église – Ville de Saint-Basile-le-Grand
5. Maison traditionnelle québécoise, Carignan – Patrimoine bâti de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu
6. Œuvre au Land Art 2014, Mont-Saint-Hilaire – Nicole de Passillé
7. Atelier PassÂges, atelier intergénérationnel, Maison Villebon, Beloeil – André Daniel
8. Spectacle jeunesse – Municipalité de McMasterville
9. Entrée de la municipalité, Saint-Jean-Baptiste – Émile Ledoux
10. Animation costumée au lieu historique national du Fort-Chambly – Parcs Canada
11. Maison nationale des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu – Patrimoine bâti de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu
12. Symposium Artiste sur le champ – Ville de Chambly
13. Tournage de la télévision communautaire – Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu
14. Collectif d'Art de la Pointe-Valaine – Ville d'Otterburn Park
15. Inauguration du circuit patrimonial, Saint-Marc-sur-Richelieu – André Daniel
16. Kiosque de la criée, Saint-Jean-Baptiste – Émile Ledoux
17. Concert en plein air – Ville d'Otterburn Park
18. Chants de Vielles 2016, Saint-Antoine-sur-Richelieu – Guillaume Morin
19. Église Saint-Hilaire en hiver, Mont-Saint-Hilaire – Patrick Deslandes
20. Exposition à la Galerie Pierre-Meurier – Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu
21. Maison patrimoniale à toit mansardé, Saint-Mathieu-de-Beloeil – Patrimoine bâti de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu
22. Atelier de création dans une école primaire – Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu
23. L'heure du conte en plein air – Municipalité de McMasterville
24. Centre multifonctionnel – Ville de Carignan

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

*Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles.
Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet – 6 août 1982, UNESCO*



Notre culture... d'hier à demain!